



Le 13 novembre 2018

L'Intersyndicale CFE-CGC, CFTC, CGT et FO a signé l'accord sur le Dialogue Social

L'Intersyndicale majoritaire (représentant près de 62% des salariés) a négocié âprement depuis plusieurs mois l'accord sur le dialogue social avec une Direction qui ne voulait pas faire mieux que le seuil minimum du code du travail.

Nous avons obtenu des avancées non négligeables en négociant pied à pied, même si au final cela représente moins de moyens pour la défense de tous les salariés que ce qui existe actuellement.

Rappelons que **cet accord permettra la mise en place de nouvelles Instances Représentatives** telles que le Comité National, les Comités Sociaux et Économiques (CSE) et leurs Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), les Comités des Activités Sociales.

Il est à noter que dans cette configuration, les DP et leurs questions (avec l'obligation qu'avait la Direction d'y répondre par écrit) disparaissent.

La Direction a refusé catégoriquement que l'on retrouve un fonctionnement équivalent des DP avec les « Représentants de Proximité » créés par la loi.

Par ailleurs, nous avons défendu les droits des salariés au CCAS et l'ensemble des Activités Sociales sont maintenues en l'état.

Estimant qu'elle avait été au bout de ce qui était possible dans les négociations, **l'Intersyndicale a signé cet accord** en émettant toutefois des réserves sur plusieurs points.

La preuve est faite qu'ensemble on est plus fort pour défendre les droits des salariés du CEA.